



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE --- 2024

Remise des prix
le 26 juin 2024



Sommaire

- page 3 Les éco-délégués
- page 4 Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année
- page 6 Les finalistes
- page 7 Les lauréats nationaux
- page 16 Les membres du jury national

Les éco-délégués



Depuis la rentrée 2020, des élèves éco-délégués sont élus dans les classes de collège et de lycée, et cette élection est recommandée dès le cycle 3 à l'école primaire. Au total, environ 250 000 élèves éco-délégués jouent un rôle important d'ambassadeurs : ils contribuent à la sensibilisation et à la mobilisation de l'ensemble des élèves dans le cadre d'actions et de projets concrets dans leur établissement ou à leur proximité immédiate. Ils sont accompagnés par la communauté éducative et par des partenaires extérieurs (associations, collectivités, scientifiques, etc.). Au niveau du collège et du lycée, deux éco-délégués d'établissement sont élus pour représenter les éco-délégués au conseil de la vie lycéenne (CVL) ou collégienne (CVC). Dans chaque académie, deux éco-délégués académiques sont élus pour siéger au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).

Les réalisations des éco-délégués de classe et des éco-délégués d'établissement sont nombreuses et diversifiées :

- réduction du gaspillage à la cantine et valorisation des déchets alimentaires ;
- transformation et végétalisation des espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité et contribuer à l'adaptation au changement climatique ;
- réduction des consommations d'eau et d'énergie ;
- réduction et tri des déchets ;
- réalisation d'aménagements et de campagnes de sensibilisation pour favoriser les mobilités actives, etc.

Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année



Le Prix national de l'action éco-déléguée a été créé en 2020 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour encourager, faire connaître et valoriser les actions des éco-délégués.

Le support de candidature consiste en une vidéo de 1 minute 30 dans laquelle les éco-délégués présentent leur projet.

Les rectorats sélectionnent des lauréats académiques, qu'ils transmettent au ministère pour soumission à un jury national. La sélection est fondée sur les cinq critères prévus dans le règlement du prix :

- les éco-délégués acteurs du projet : il s'agit d'un projet développé par les élèves éco-délégués et présenté par les élèves éco-délégués eux-mêmes ;
- un projet global : la vidéo donne à voir la démarche de projet suivie, au-delà d'une addition d'actions ponctuelles ;
- une dimension collective : la vidéo montre le travail collectif des éco-délégués, ainsi que la participation d'autres élèves et l'accompagnement par la communauté éducative, ou montre un travail ouvert vers l'extérieur (familles, habitants, commerçants, autres établissements scolaires du territoire, etc.) ;
- le croisement de plusieurs thématiques de développement durable : la vidéo croise au moins deux thématiques ou deux objectifs de développement durable (ODD), par exemple la lutte contre le gaspillage alimentaire et la lutte contre la pauvreté, la préservation de la biodiversité et une alimentation saine et durable, etc. ;
- des partenariats : le travail est mené avec des intervenants extérieurs, par exemple des collectivités territoriales (commune/intercommunalité/département/région), des experts scientifiques, des établissements publics, des associations, des entreprises, etc.

La 4^e édition 2023-2024 en chiffres



206 écoles, collèges et lycées participants
soit près de 1 000 écoles et établissements participants depuis 4 ans (953 exactement)



64 lauréats académiques
16 écoles + 28 collèges + 20 lycées

Les finalistes



Sous l'autorité des rectrices et des recteurs, les chefs de mission académiques éducation au développement durable (EDD) animent la déclinaison du Prix de l'action éco-déléguée dans leur académie et transmettent leur sélection de lauréats académiques au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) constitue et réunit un jury national, cette année présidé pour la seconde fois par Valérie Masson-Delmotte, climatologue et ex-vice-présidente du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

À l'issue de ses délibérations, le jury national, réuni le 31 mai 2024, a sélectionné les finalistes suivants.

Les finalistes de la catégorie école

- École Les Bleuets (Lyon), académie de Lyon
- École La Farandole (Lauzach), académie de Rennes

Les finalistes de la catégorie collège

- Collège Robert Doisneau (Clichy-sous-Bois), académie de Créteil
- Collège Côte Rousse (Chambéry en Savoie), académie de Grenoble
- Collège La Quintinye (Noisy-le-Roi), académie de Versailles

Les finalistes de la catégorie lycée

- Lycée Lumière (Luxeuil-les-Bains), académie de Besançon
- Lycée de l'Albanais (Rumilly), académie de Grenoble
- Lycée Louis Massignon (Casablanca), Maroc, Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

Les lauréats nationaux



Un palmarès final déterminé par les jeunes

Pour la première fois et conformément aux engagements pris en juin 2023, ce sont les jeunes, membres élus des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), qui ont déterminé les lauréats nationaux parmi les finalistes sélectionnés par le jury national.

La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) a réuni le 3 juin 2024, pour l'ensemble des 30 académies, les représentants des éco-délégués élus dans les CAVL, ainsi que les délégués académiques à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC). Les éco-délégués ont disposé de dix jours pour consulter l'ensemble des jeunes de leur CAVL.

Un prix spécial sobriété énergétique

Comme prévu par l'acte 2 du plan de sobriété énergétique lancé par le gouvernement le 21 juin 2023, ainsi que par le plan d'action du ministère de l'Éducation nationale dédié à la transition écologique publié le 23 juin 2023, un prix spécial a été décerné par le jury à un projet consacré à la sobriété énergétique. Parmi les dix projets qui ont concouru au prix spécial sobriété énergétique, c'est le projet du collège César Franck à Amiens qui a été retenu par le jury.

Le palmarès 2024

Catégorie école

- École La Farandole (Lauzach), académie de Rennes

Catégorie collège

- Collège La Quintinye (Noisy-le-Roi), académie de Versailles

Catégorie lycée

- Lycée de l'Albanais (Rumilly), académie de Grenoble

Prix spécial sobriété énergétique

- Collège César Franck (Amiens), académie d'Amiens



École primaire La Farandole à Lauzach (académie de Rennes)

→ L'école

L'école primaire La Farandole de Lauzach, qui compte 90 élèves répartis en quatre classes à double niveau, est labellisée école en démarche globale de développement durable (E3D) au niveau approfondissement (niveau 2). Dans la continuité des années précédentes, toutes les classes ont travaillé cette année sur deux thématiques : la biodiversité et la réduction et la gestion des déchets.

→ La démarche des éco-délégués

La démarche est présentée par les deux éco-délégués de la classe de CM1-CM2. Ils sont les ambassadeurs de l'ensemble des élèves de la classe, qui se sont réunis régulièrement en conseil pour réfléchir aux actions à mettre en place. Pour cela, ils se sont appuyés sur leurs observations de la biodiversité dans la cour et de la gestion des déchets dans l'école et dans leur village.

Plusieurs aménagements liés à la biodiversité ont ainsi été réalisés :

- l'école est devenue établissement refuge de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et un nichoir à mésanges a été installé ;
- une mare a été creusée ;
- des passages pour les animaux ont été aménagés ;
- un hôtel à insectes a été construit avec l'aide des parents ;
- des arbres et arbustes ont été plantés.

Les éco-délégués ont également écrit à une apicultrice pour développer le projet d'installation d'une ruche à l'école. Investissant le domaine artistique pour faire passer leur message et sensibiliser plus largement à la préservation de la biodiversité, les élèves ont écrit, interprété et réalisé un court métrage intitulé *L'arbre à petits êtres* (<https://video.toutatice.fr/video/44748-larbre-a-petits-etres-court-metrage/>).

Sur la thématique de la réduction et de la gestion des déchets, en plus de bacs de tri installés dans toutes les classes, de la mise en œuvre du compost, de la fabrication de pots à semis en papier recyclé, les élèves ont participé à des opérations de ramassage des déchets. En déposant les déchets dans les conteneurs municipaux, ils ont remarqué que de nombreuses capsules jonchaient le sol. Ils ont écrit au maire en proposant une solution pour éviter cette situation.

→ Les partenaires

- Municipalité de Lauzach
- Parents d'élèves
- Ligue de protection des oiseaux (LPO)
- Associations locales (association Saute Ruisseaux, association Souliers)

→ L'avis du jury

La vidéo montre la mobilisation de l'ensemble de la classe sur les deux thèmes de la démarche de développement durable de l'école (biodiversité et déchets). Elle donne à voir le rôle d'ambassadeurs joué par le binôme d'éco-délégués qui a porté ces sujets dans le cadre du conseil de classe, ce qui a permis une réflexion collective sur les actions à conduire. Les élèves se sont appuyés sur leurs observations et ont réfléchi et pris des décisions dans le cadre du conseil d'école.

Au-delà de ce qui a été réalisé dans l'école, ils ont également engagé une action concrète sur leur territoire de proximité en contactant le maire.

Tout en mobilisant différentes compétences, ils ont à la fois développé leurs connaissances sur de nombreux sujets de la transition écologique et se sont formés à l'exercice de leur citoyenneté.

Les objectifs de développement durable travaillés

- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 14 – Vie aquatique
- ODD 15 – Vie terrestre



Collège La Quintinye à Noisy-le-Roi (académie de Versailles)

→ « Un collège éco-mobile ! »

Le collège Jean-Baptiste de La Quintinye, qui comprend 630 élèves, labellisé E3D niveau 3, développe depuis plusieurs années de nombreuses actions dans le champ de la transition écologique. Au sein du collège, une classe de 5^e développement durable bénéficie d'une heure d'atelier par semaine dédiée aux enjeux de la transition écologique.

Cette année, 55 éco-délégués ont travaillé plusieurs thématiques : biodiversité et végétalisation, métiers du développement durable, protections menstruelles solidaires et durables, éco-mobilités. Les 11 éco-délégués du groupe transport ont porté l'action « Un collège éco-mobile ! » qui est présentée dans la vidéo.

→ La démarche des éco-délégués

La démarche s'appuie sur un constat : d'après un sondage réalisé auprès des élèves, plus d'un quart d'entre eux viennent au collège en voiture. Le projet avait donc pour objectif d'encourager l'ensemble de la communauté éducative à utiliser des modes de déplacement actifs ou les transports en commun. Pour cela, de nombreuses actions ont été réalisées par les éco-délégués, qui ont d'abord identifié les conséquences de l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien.

Ils ont réalisé des affiches, disposées dans l'ensemble du collège, portant des messages positifs sur l'éco-mobilité. Ils ont formulé des propositions auprès du conseil départemental sur la rénovation et l'extension de l'abri à vélos des élèves. Ils ont également contribué à l'organisation de la journée vélo proposée chaque année à tous les élèves de 6^e. Au programme, plusieurs ateliers, parmi lesquels la réparation de vélos ou encore la présentation des pistes cyclables par les élus de la commune, etc.

Les éco-délégués ont inscrit le collège et les écoles primaires du secteur au défi Éco-Moov. Il s'agit d'un défi qui s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo » et invite les élèves et les adultes d'un établissement scolaire à venir autrement qu'en voiture individuelle. Pour mobiliser les élèves de CM2, les éco-délégués ont mis en place des ateliers proposés lors de la journée d'accueil au collège : jeu de la cocotte, carbonomètre, jeu sur

l'équipement du vélo, création d'un photobooth, etc. À la fin de la journée, les CM2 sont repartis avec un « passeport éco-mobilité » bien rempli. Avec l'aide d'un artiste, les éco-délégués ont réalisé une fresque sur le mur de l'abri à vélos.

Pour l'ensemble de ces actions, le collège a reçu le prix coup de cœur du jury du défi Éco-Moov 2024.

→ Les partenaires

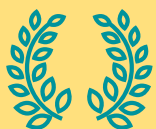
- Municipalités de Noisy-le-Roi et Bailly
- Département des Yvelines
- Association Vivacités Île-de-France, qui organise le défi Éco-Moov
- Association intercommunale E-MAJ (Espace maison des associations et des jeunes)
- Label Répar'Acteurs – Artisans de la réparation
- Un artiste, H2 le graffeur

→ L'avis du jury

Le jury a apprécié le fait que la démarche de projet soit bien explicitée, appuyée sur un constat qui a conduit les éco-délégués à choisir de travailler sur le sujet de l'éco-mobilité et à identifier le levier de l'évolution des comportements pour ce qui concerne les déplacements du quotidien. Il a aussi relevé que les éco-délégués ont mobilisé l'ensemble de la communauté éducative de leur collège, ainsi que les écoles du secteur du collège en s'appuyant sur divers partenariats. Le projet s'inscrit dans le cadre des actions menées sur ce territoire éducatif labellisé E3D et se poursuit depuis plusieurs années. Le jury a notamment été sensible à la pérennisation de l'action au travers de la journée d'accueil des 6^e et des aménagements des espaces. C'est une approche d'ensemble qui a été menée sur la thématique de l'éco-mobilité, un projet qui s'inscrit dans le temps long et qui se décline vers différents publics, y compris sous forme d'une sensibilisation auprès des élèves des écoles primaires.

Les objectifs de développement durable travaillés

- ODD 3 – Bonne santé, bien-être
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs



Lycée de l'Albanais à Rumilly (académie de Grenoble)

→ « Bien-être au lycée : l'affaire de tous »

Le lycée général et technologique de l'Albanais accueille 1 250 élèves de la seconde au BTS. Labellisé E3D au niveau expert (niveau 3), il développe de nombreuses actions dans le champ de la transition écologique depuis plusieurs années. Parmi les 87 éco-délégués de l'établissement, 28 ont porté spécifiquement le projet « Bien-être au lycée : l'affaire de tous ».

→ La démarche des éco-délégués

Membres du groupe des éco-délégués du lycée, 28 élèves volontaires et motivés mènent des actions pour améliorer le bien-être au lycée, atténuer le changement climatique et préserver l'environnement. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de réaménagement global et de végétalisation des espaces extérieurs du lycée. Au cours des deux années précédentes, les éco-délégués ont installé une mare et des ruches, fabriqué du mobilier extérieur en bois à partir de palettes, réalisé un amphithéâtre végétalisé.

Pour l'année 2023-2024, le groupe d'éco-délégués a travaillé avec un architecte écologue, ce qui a abouti à l'installation d'un espace bien-être, d'un espace « classe dehors » et à la plantation de 71 arbres... En point d'orgue, un chantier participatif, soutenu par différents partenaires du territoire, a mobilisé le 29 mars 2024 une centaine de personnes, tant les élèves du lycée que les adultes de la communauté éducative, ainsi que des élèves en BTS aménagement paysager. Les éco-délégués avaient mis en place un financement participatif pour ce chantier.

Parallèlement, les éco-délégués ont travaillé à la création d'un arbre solaire pour recharger les téléphones dans la cour.

Ils ont également mis en place des ateliers sur la thématique de « l'eau, ressource vitale » retenue cette année pour la rencontre territoriale des 180 éco-délégués issus des écoles, collèges et lycées de Rumilly.

→ Les partenaires

- Municipalité de Rumilly
- Entreprises locales
- Parc naturel régional des Bauges
- Association départementale d'apiculteurs
- Fédération de parents d'élèves
- Lycée agricole privé ISETA-ECA
- Lycée professionnel Porte des Alpes

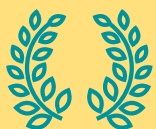
→ L'avis du jury

C'est un bel exemple de mobilisation collective : les éco-délégués ont réussi à mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour de différentes actions, avec des temps forts d'engagement collectif. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur de nombreux partenariats avec des acteurs du territoire.

Le jury a également apprécié l'implication des éco-délégués dans l'organisation d'une journée de rencontre inter-établissements et inter-degrés autour de la thématique de l'eau. Ainsi, les éco-délégués du lycée mobilisent leurs pairs et contribuent au parcours d'engagement pour la transition écologique à l'école sur leur territoire. Le projet s'inscrit dans la durée et se décline en continuité depuis plusieurs années à travers plusieurs types d'aménagements. Le projet est amené à se poursuivre pour aboutir au réaménagement complet des espaces extérieurs.

Les objectifs de développement durable travaillés

- ODD 4 – Bonne santé, bien-être
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 15 – Vie terrestre
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs



Collège César Franck d'Amiens (académie d'Amiens)

→ « Une journée sans CO₂ »

Le collège César Franck à Amiens, 488 élèves, est situé en quartier prioritaire politique de la ville au nord de la ville d'Amiens ; il est tête d'un réseau d'éducation prioritaire renforcé et d'une cité éducative. Il est labellisé E3D de niveau 2 (niveau confirmé).

→ La démarche des éco-délégués

Dans le cadre de leur participation aux Assises des éco-délégués d'Amiens, les éco-délégués ont pensé à promouvoir les mobilités douces. Le projet « Une journée sans CO₂ » concerne à la fois les 6^e, 5^e et 4^e. Il a été développé par 19 éco-délégués porteurs du projet et 10 autres élèves.

Le projet touche tous les élèves du collège (488), ainsi que tous les élèves de l'école primaire du Pigeonnier (175).

Il s'agissait, sur la base d'une enquête, d'organiser une journée de sensibilisation aux mobilités propres, alternatives à la voiture. Ont accompagné le projet un professeur de sciences de la vie et de la Terre, une conseillère principale d'éducation, deux assistantes d'éducation, une directrice d'école primaire.

La journée était programmée le 4 juin 2024, veille de la Journée mondiale de l'environnement. Lors de cette journée, les éco-délégués ont souhaité encourager les élèves et leurs parents et, au-delà, les habitants d'Amiens Nord, à se déplacer de manière éco-responsable (marche, vélo, transports en commun, etc.) en laissant la voiture personnelle de côté afin de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Les éco-délégués ont réalisé une campagne d'affichage pour informer la population et ont animé des stands de sensibilisation à la transition écologique et énergétique.

Ils ont réalisé un questionnaire pour étudier les pratiques des Amiénois en matière de déplacements et mesurer les impacts de cette journée de sensibilisation. Ils ont prévu de communiquer les résultats de l'opération auprès des écoles et des familles et d'identifier, en collaboration avec la mairie d'Amiens, des alternatives aux freins rencontrés par les Amiénois

durant cette journée pour aller à l'école, au collège, au lycée ou au travail avec un moyen de transport non polluant. Cette journée pourrait être reconduite l'an prochain afin de toucher un public et un territoire plus larges.

→ Les partenaires

- Municipalité d'Amiens
- Studio d'enregistrement Mélodie en sous-sol

→ L'avis du jury

Le jury a apprécié cette démarche de projet qui débute par une enquête et qui prévoit d'en communiquer les résultats à l'issue. Il a également apprécié l'ouverture de l'opération vers les habitants et la motivation des élèves à mobiliser ainsi les Amiénois. La collaboration étroite avec la mairie d'Amiens est bien mise en évidence et le projet s'inscrit dans la durée avec des suites d'ores et déjà prévues, au-delà de la préparation et de la journée elle-même. C'est une démarche ancrée dans le territoire, avec une liaison entre collège et école primaire, en articulation étroite avec la collectivité territoriale, qui permet aux élèves de travailler sur les leviers d'action concrets de la sobriété énergétique au quotidien.

Les objectifs de développement durable travaillés

- ODD 4 – Bonne santé, bien-être
- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

Les membres du jury national



Présidente du jury

→ **Valérie Masson-Delmotte**, climatologue, directrice de recherche, membre du Haut Conseil pour le climat, co-présidente du Giec jusqu'en juillet 2023

Représentants du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

- **Michel Ballouard**, délégué national à la vie lycéenne et collégienne, direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)
- **Béatrice Cheutin**, inspectrice de l'éducation nationale, chargée de mission EDD, direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)
- **Coralie Noël**, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, haute fonctionnaire au développement durable et conseillère EDD auprès du directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco)
- **Bertrand Pajot**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)

Représentants des rectorats

- **Christophe Escartin**, inspecteur de l'éducation nationale, chef de mission académique EDD, académie de Toulouse
- **Florence Gilat**, inspectrice de l'éducation nationale, chargée du dossier EDD pour le 1^{er} degré, département de Seine-et-Marne, académie de Créteil

Représentants de la jeunesse

- **Enki Da Silva Pettroto**, élève éco-délégué national titulaire du CNVL, académie de Lyon
- **Gabrielle Demoutiez**, élève éco-déléguée nationale titulaire du CNVL, académie de Lille

Représentant du groupe Bayard, partenaire du Prix

- **Jean-Yves Dana**, rédacteur en chef du magazine *Okapi*, Bayard

Experts

- **Florence Clément**, coordinatrice du pôle grand public et jeunes, Agence de la transition écologique (Ademe)
- **Anne L'Épine**, chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable, Office français de la biodiversité (OFB)

www.education.gouv.fr